



Wallonie

Commune de .Quévy

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. Philippe VIART, demeurant à la chaussée de Maubeuge, n°428, bte 3.1 (7022) Mons.

Le terrain concerné est sis (2<sup>ème</sup> Division – ex Quévy-le-Grand), même adresse, cadastré section C n°565G.

Le projet consiste en la démolition d'annexe et reconstruction d'un clocher sur le porche d'entrée et présente les caractéristiques suivantes : le projet est dérogoatoire au plan de secteur (projet situé en zone agricole)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Pâturages, n°64 (école communale) à 7041 Quévy :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h les lundis et mercredis, ainsi que 08h30 à 12h et de 13h à 16h les mardis, jeudis et vendredis ;

- le mardi 07/05/2019 jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de M. FREROTTE - Téléphone 0471/17.77.57 - mail [urbanisme@ac-quevy.be](mailto:urbanisme@ac-quevy.be).

**L'enquête publique est ouverte le 30/04/2019 et clôturée le 14/05/2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue de Pâturages, n°50 à 7041 Quévy ;

- par télécopie au numéro : 065 / 58 61 60 ;

- remises à M. FREROTTE dont le bureau se trouve à la rue de Pâturages, n°64 (école communale) à 7041 Quévy.

L'enveloppe ou la télécopie portera la mention : Enquête publique - PU 15-2019 – VIART.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M. FREROTTE ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de Pâturages, n°64 (école communale) à 7041 Quévy, le 15/04/2019, à 10h.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est M. FREROTTE dont le bureau se trouve à l'adresse précitée.